

Le Château Frontenac
A partir de
99\$
1 800 341-1414

ÉDITORIAL / OPINIONS / ARTS ET SPECTACLES

L'EXPRESS POLITIQUE



Viger avec Charest

■ Appréhendant une course électorale « très dure », Jean Charest a fait de l'athlète en fauteuil roulant André Viger son inspiration en vue du prochain scrutin, lequel devrait se tenir le 9 juin, croit le chef du Parti conservateur. Dans une atmosphère de kermesse, où plus de 300 personnes étaient entassées, le député fédéral de Sherbrooke a lancé hier sa campagne électorale, et ce, même si le premier ministre Jean Chrétien n'a pas encore tiré le coup de départ. Sous le thème « Prêt pour la course », le chef du Parti progressiste-conservateur a invité ses troupes à se serrer les coudes et à travailler d'arrache-pied pour conserver Sherbrooke aux mains des conservateurs. C'est pour rappeler aux militants que seul le travail acharné produit des résultats que l'ancien vainqueur du marathon de Boston, André Viger, était sur place.

Presse Canadienne

Un geste «déplacé»

■ Les libéraux fédéraux en ont gros sur le cœur contre le chef conservateur Jean Charest, qui s'est permis de courtiser les délégués du Parti libéral du Québec en fin de semaine lors de leur congrès. M. Charest a en effet profité du congrès du PLQ pour faire glisser sous la porte des chambres d'hôtel occupées par les délégués une lettre ouverte les invitant à voter pour le Parti conservateur et ainsi défier les libéraux de Jean Chrétien, lors des prochaines élections. Selon le lieutenant de M. Chrétien au Québec, le ministre Alfonso Gagliano, Jean Charest a dépassé les bornes. Selon lui, M. Charest a mal choisi son moment. Il aurait pu attendre après le congrès, a-t-il dit. Pour sa part, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration Lucienne Robillard trouve le geste du chef conservateur déplacé. Il témoigne d'un « manque de respect envers les militants libéraux provinciaux qui sont en train de réfléchir sur leur programme politique ».

Presse Canadienne

Pour avaler la pilule

■ Le gouvernement de l'Ontario tente de faire oublier les fermetures d'hôpitaux par une semaine de « bonnes nouvelles » et une campagne de relations publiques qui affirme que la province « met le patient en premier ». Quelques jours après qu'une commission gouvernementale ait recommandé la fermeture de 10 hôpitaux de Toronto — amenant à 24 le nombre d'hôpitaux appelés à fermer leurs portes — le ministre de la Santé, Jim Wilson, a annoncé hier qu'il allait utiliser 83 millions dégagés grâce aux compressions pour améliorer les services aux patients. Le ministre entend par ailleurs consacrer toute sa semaine à faire de pareilles annonces.

Presse Canadienne

Un chalutier espagnol expulsé

■ Un chalutier espagnol ayant menti sur l'importance de ses prises de fletan a été expulsé pour le reste de l'année d'un secteur de l'Atlantique situé juste à l'extérieur de la limite des eaux canadiennes, a fait savoir hier à Ottawa le ministre canadien des Pêches et Océans, Fred Mifflin. Le *Hermanos Gandon IV* ne pourra retourner dans les eaux patrouillées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) d'ici à 1998, a précisé le ministre. Les inspecteurs canadiens étaient montés à bord du *Hermanos Gandon IV*, le 27 février, à la pointe des Grands Bancs de Terre-Neuve, l'accusant alors d'avoir fait une fausse déclaration sur ses prises de fletan. Le journal de bord du navire faisait état de prises atteignant 14,8 tonnes. la preuve a démontré que le chalutier avait capturé 33,8 t de poisson.

Presse Canadienne

Autres informations page B 8

Bouchard au secours du Bloc

Le fondateur du parti aura une grande visibilité au congrès de direction

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

À moins qu'il n'en ait encore plein les bras avec les centrales syndicales, le premier ministre Lucien Bouchard sera presque aussi présent aux assises générales du Bloc québécois, en fin de semaine, que s'il en était encore le chef.

Selon des plans officieux, qui doivent encore être confirmés en fonction de la tournure des discussions qui ont cours actuellement entre le premier ministre et les leaders syndicaux, M. Bouchard prendrait la parole au congrès vendredi soir, au moment de l'hommage à son successeur, Michel Gauthier, et peut-être dimanche, dans la foulée de l'élection du nouveau chef de la formation fédérale.

Cette grande visibilité anticipée du premier ministre du Québec au congrès de son ancienne formation détonne par rapport à son absence complète du conseil général qui lui avait choisi un successeur, l'an dernier. Elle constitue un avant-goût du rôle, très présent, qu'il entend jouer aux côtés du Bloc lors de la prochaine campagne fédérale. Mais elle est également symptomatique des craintes pour l'image d'unité



Lucien Bouchard

du parti que suscite le dénouement prochain de la course au leadership. A d v e n a n t l'élection à la tête du Bloc de Gilles Duceppe, un scénario probable à la lumière des sondages internes, au moins un candidat, Yves Duhaime, a indiqué qu'il réfléchirait à son avenir au sein de la formation. Dans une entrevue au *Devoir*, la semaine dernière, M. Duhaime a indiqué qu'il était « convaincu que Gilles Duceppe ne peut pas remplir cette fonction. » Plus tôt dans la course, un autre candidat, Rodrigue Biron, s'en est pris

publiquement à l'intégrité de M. Duceppe pour sa gestion du départ de l'ancien entourage de Lucien Bouchard. Et au moins un député, Nic Leblanc, a menacé de quitter les rangs du Bloc si Gilles Duceppe est élu chef.

Dans ce climat, on mise sur la présence de Lucien Bouchard et sur son ascendant sur la formation qu'il a fondée pour réduire les tensions et rallier les militants au nouveau chef.

Entre-temps, le vote par correspondance des membres du Bloc va bon train. Hier, près de 40 000 bulletins de vote étaient parvenus à la permanence du Bloc, qui en recevra encore jusqu'en fin de journée jeudi, ce qui lui donne bon espoir d'enregistrer une participation de 50% ou plus des militants au choix du nouveau leader.



Environ 250 syndiqués du secteur public ont participé, hier, à la manifestation devant le siège social d'Hydro-Québec.

Les syndiqués sont prêts à débrayer

MARC THIBODEAU

Les syndiqués du secteur public sont plus que disposés à débrayer si le gouvernement décide de recourir à une loi d'exception pour atteindre ses objectifs budgétaires.

C'est le message sans équivoque lancé hier par les manifestants interrogés par *La Presse* devant le siège social d'Hydro-Québec, où le premier ministre Lucien Bouchard et les dirigeants des grandes centrales syndicales s'étaient réunis pour tenter d'en arriver à une entente de dernière minute.

« Si le gouvernement veut un affrontement, il va l'avoir », a lancé Guy Croteau, éducateur à l'hôpital psychiatrique de Rivière-des-Prairies, et président du syndicat. « Le temps des parades est fini, il va falloir passer aux choses sérieuses. Bouchard a visiblement oublié qui a porté le Parti québécois au pouvoir », a-t-il ajouté.

Martine Lajoie, présidente du syndicat des infirmières de Chicoutimi, se disait également consternée par l'attitude du gouvernement dans ce dossier. « Ils nous mettent au pied du mur. Il semble bien que nous n'aurons pas le choix d'aller en grève », a indiqué Mme Lajoie, qui était arrivée dimanche à Montréal afin de participer à la manifestation réunissant près de 250 personnes.

Renée Dallaire, présidente de la Fédération des employés de soutien de la CEQ, était tout aussi préoccupée. « Les gens sont furieux et déçus, a indiqué la porte-parole, qui représente près de 13 000 personnes. Tout ce que nous avons bâti depuis dix ans est remis en question. »

Diane Fortier, présidente de l'Alliance des professeurs de la CECM, abondait dans le même sens. « C'est l'avenir du système d'éducation qui est en jeu ». Les enseignants, a ajouté Mme Fortier, sont en colère et plus que disposés à prendre les grands moyens pour empêcher le gouvernement de saboter comme il l'entend la fonction publique. « Nous allons mobiliser nos troupes. Ça ne passera pas », a-t-elle promis.

«Ralph» vise le Guinness électoral de l'Alberta

GÉRALD LEBLANC
envoyé spécial, EDMONTON

Comme on ne prévoit pas de tempête, seule une épidémie d'abstentions pourrait empêcher Ralph Klein d'augmenter son emprise sur la riche province de l'or noir.

On parle même de l'entrée de Ralph — on omet habituellement le patronyme du nouveau cheikh de l'Alberta — dans le Guinness électoral, aux côtés d'Ernest Manning (80 sièges sur 83 en 1963) et de Peter Lougheed (79 sièges sur 83 en 82).

« Avec 60% du vote, Klein pourrait remporter 80 sièges », disent les experts. Or, c'est la cote de popularité que lui donnent les derniers sondages d'Angus Reid.

« Le culte de la personnalité se porte très bien en Alberta, où le premier enjeu de la campagne, tout



Ralph Klein

comme le second, fut la personne de Ralph », disait Bruce Cameron, vice-président de la firme Angus Reid, en rendant public son dernier sondage.

Reste le taux de participation des Albertains, le plus faible au Canada de 1974 à 94, qui n'ont voté qu'à 47,25% en 86.

Cette courte campagne de 28 jours s'est effectivement vite transformée en référendum sur le personnage Ralph, autour de qui a gravité toute la démarche des conservateurs.

Libéraux et néo-démocrates ont bien tenté de ramener le débat sur les soins de santé, le point faible de la cuisserie de Klein, mais le rusé Ralph a su parer tous les coups.

En toute dernière minute, le gouvernement a consenti des haus-

ses de sept et demi pour cent, réparties sur deux ans, aux 15 000 infirmières qui menaçaient de déclencher la grève quatre jours avant les élections. Les infirmières voteront demain pour ratifier leur nouveau contrat de travail.

Le *Edmonton Journal* révélait, samedi, qu'un accord secret, intervenu il y a neuf jours, consentait aux médecins un ajout de 50 millions à l'enveloppe prévue dans le budget. Les médecins ont déjà évoqué les pertes de vie pouvant découler des sévères coupes de fonds; ils auraient pu faire déraiper la machine conservatrice, s'ils avaient joint leur voix à celle des infirmières.

On a également réussi à contourner l'autre point chaud de la campagne: les ravages causés, particulièrement en province, par les 6000 vidéopokers installés par le gouvernement Klein, qui s'est engagé à retirer les « machines maudites » si la municipalité en faisait la demande expresse.

Conformément à la volonté exprimée dans un référendum par les citoyens de Rocky Mountain Hou-

se, on enlèvera, vendredi, les 37 vidéopokers du village, à moins que les hôteliers n'obtiennent une injonction pour sauver leur poule aux oeufs d'or.

Le vote des infirmières, mercredi, et le démantèlement des vidéopokers, vendredi, surviendront après l'élection de Ralph Klein, le rondet populiste de Calgary qui vient encore une fois d'enrichir les annales électorales du Canada.

Samedi, son secrétaire de presse, Jim Dau, annonçait que le premier ministre voulait terminer la campagne dans l'intimité de sa circonscription de Calgary, loin de toute caméra et de tout journaliste. Devant le tollé, ponctué d'accusations de lèse-démocratie, Ralph s'est ravisé et a fait lever l'interdit contre les médias.

À mi-campagne, Ralph avait accusé les libéraux de vouloir dépenser 4,9 milliards de plus que lui, selon les chiffres préparés pour sa campagne par les fonctionnaires du ministère des Finances. L'affaire est devant le commissaire à l'éthique gouvernementale, qui rendra sa décision... après les élections.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

PLQ: en attendant...

Le PLQ a enfin réglé, du moins jusqu'aux prochaines élections, un de ses problèmes importants en se ralliant solidement derrière son chef, lors de son congrès du dernier week-end. C'est toujours ça de pris. Mais pour le reste, tout est à faire. Et ce n'est pas avec les résolutions ambiguës et timides adoptées par les délégués que les libéraux vont déclencher rapidement un vent d'enthousiasme à leur endroit.

C'est bien sûr à la lumière de ses engagements électoraux plus précis que, le moment venu, les Québécois décideront d'appuyer ou non le PLQ. Pas sur la foi d'un programme, forcément général, qui décrit les orientations de base à partir desquelles s'articulent les politiques proposées. Mais encore faut-il que ces grands axes aient un minimum de cohérence et de clarté pour que les promesses qui en découlent soient crédibles.

Or, sur la plupart des grandes questions de l'heure, c'est loin d'être l'impression générale qui reste des délibérations de la fin de semaine à Québec. Personne ne demandait aux libéraux de tomber dans le travers des péquistes qui se chaillaient à chaque congrès sur les moindres détails de mesures que, une fois au pouvoir, on reprochera au gouvernement de ne pas respecter à la lettre. Mais on était au moins en droit de s'attendre à des éclaircissements quant à la position du PLQ dans certains dossiers.

Sur le plan constitutionnel, par exemple. Ce qu'on en connaît, depuis samedi, ne fait que confirmer ce qui était devenu évident: pour le PLQ, ce qui importe, c'est de s'opposer à la souveraineté et, idéalement, d'empêcher la tenue d'un autre référendum. Quant à un éventuel renouvellement du fédéralisme et aux pouvoirs dont devrait disposer le Québec en raison de sa spécificité, on verra en temps et lieu. De toute façon, c'est un débat qui n'intéresse que les « séparatistes », les autres Québécois se préoccupant plus de questions économiques comme le chômage et le déficit.

Le problème, c'est qu'on ne sait pas très bien à quoi s'attendre de la part du PLQ.

Le problème, c'est que, là non plus, on ne sait pas très bien à quoi s'attendre de la part du PLQ. Si ce n'est que son chef ne se gêne même pas pour se réjouir publiquement de la difficulté pour le gouvernement de trouver un compromis avec les syndicats de la fonction publique. « La meilleure chance de gagner les élections », exulte-t-il en s'abstenant bien de préciser ce qu'il ferait, lui, s'il était au pouvoir. Et qu'il n'a pas fait quand il y était.

Tout ce qu'on a appris de neuf, c'est qu'après avoir endossé la position des jeunes libéraux réclamant l'abolition de la sécurité d'emploi pour les fonctionnaires, M. Johnson a vite compris qu'il serait suicidaire d'avoir l'air plus radical que Lucien Bouchard. Il se contente donc maintenant de promettre d'en arriver au même résultat par des négociations. En d'autres termes, il s'engage à obtenir d'abord l'accord des syndiqués pour leur couper la tête.

Le résultat le plus probant de ce congrès, c'est que le Parti libéral donne l'impression d'en ressortir uni derrière un leader qui a la confiance de ses troupes. Uni parce qu'on a réussi à se cantonner dans des généralités qui repoussent à plus tard toutes les solutions concrètes pouvant créer des frictions. Derrière le seul chef présentement disponible pour faire patienter la troupe en attendant que le gouvernement péquiste fasse assez d'erreurs pour perdre les prochaines élections.

Langue: le bon sens doit l'emporter

L'article de Lysiane Gagnon publié dans *La Presse* du 27 février 1997 tombe à point. Cet article critiquait avec raison l'acharnement pathologique de certains à vouloir effacer toute trace d'anglais au Québec.

Cet obscurantisme, dont le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec s'est fait l'instrument, est d'autant plus dangereux qu'il s'attaque à nos enfants. Plutôt que de les encourager à maîtriser le français, il les incite, pour prouver qu'ils sont fiers de leur langue, à refuser de parler et de lire l'anglais, d'écouter de la musique américaine, etc.

Trop, c'est trop. Jamais la langue française ne pourra se développer au Québec sur le dos de l'ignorance d'autres langues. C'est par sa maîtrise que le français pourra rayonner. De plus, on n'a jamais prouvé que la connaissance de plusieurs langues constituait une menace pour le français. Bien au contraire.

Demandez à Céline Dion, qui vient de recevoir deux Grammys aux États-Unis, ou à toute personne, qui se bat pour exporter et développer de nouveaux marchés s'ils doivent ou pas parler plusieurs langues. C'est l'évidence. Leur succès ne les empêche pas de s'exprimer en français et de contribuer au développement de notre pays.

La génération de demain est appelée à voyager, à s'ouvrir à d'autres cultures, à développer une

rapide capacité d'adaptation. Enfermer nos enfants dans un francocentrisme risque de produire l'effet contraire. On limite leurs horizons et on accroît leurs chances de devenir chômeur. On peut même, à terme, provoquer un effet de rejet à l'égard de la langue française qu'ils considéreraient comme responsable de leurs échecs.

Bernard COLAS
Montréal

Quand consultation rime avec... bidon

Jeudi 20 février. Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adopte un échéancier relatif au mandat qu'il a reçu le 3 février de Pauline Marois, laquelle demande au Conseil de lui fournir, avant la fin de mars, des recommandations sur le réaménagement des structures scolaires de l'île de Montréal dans le cadre du projet de commissions scolaires linguistiques.

Lundi 24 février. Les parents délégués à la Fédération des comités de l'île de Montréal reçoivent à leur tour l'échéancier car, comme nous l'explique M. De Lucas, vice-président du Conseil scolaire, il est important de consulter les parents! Comme délégués, nous avons quatre jours pour convoquer les parents de nos écoles, faire au

près d'eux une consultation, rédiger des hypothèses. Quels délais!

La ministre est-elle consciente que les journées n'ont que 24 heures? Mais, me direz-vous, vous aviez en fait jusqu'au 10 mars, selon l'échéancier. Oui, répondrons-nous. Mais, du 3 au 7 toutes les commissions scolaires (sauf une dans l'Ouest de l'île) étaient en semaine de relâche et le 10, hier, était le lundi de la rentrée...

Madame la ministre était pourtant très au courant de ce fait, mais cela ne l'a contrariée en rien; elle n'allait pas repousser son échéancier. Vous comprendrez que nous sommes en droit de nous poser de sérieuses questions, encore une fois, sur la valeur et la réalité de la consultation.

Catherine MOYSAN
commissaire parent
(au nom des parents du
secteur français de la CEPGM)

Métaphores discutables

Martin Desrochers écrit (*La Presse*, 28 février) que ceux qui supportent la partition du Québec (dans l'éventualité d'un vote pour la séparation), « ne semblent pas percevoir de différence entre la séparation d'un couple qui ne marche pas et l'amputation multiple d'un corps humain ». Il ajoute que ces personnes « sont totalement dépourvues de sens commun ».

M. Desrochers confond ses métaphores. Si nous examinons sa comparaison entre la séparation du Québec et un couple qui divorce, là on parle d'une nation comme étant une famille. On ne peut forcer la

progéniture de cette union — même ceux qui ont voté pour rester avec leur mère — à aller avec leur père. Le divorce n'est jamais si simple.

Vu sous cet angle, je crois que M. Desrochers réalisera que la partition du Québec ne sera que le produit logique de la séparation. Mieux vaut que ce « couple » reste uni pour éviter ce chagrin.

Mark LURIE
Notre-Dame-de-Grâce

Une question de courage

M. Lucien Bouchard,

À l'occasion de la mission commerciale d'Equipe Canada à laquelle vous avez participé, au début de la présente année, vous avez été le premier dirigeant politique à aborder les problèmes sociaux des pays visités. Le courage et la justesse de vos propos m'ont alors confirmé vos préoccupations de justice sociale et votre souci d'une humanité moins souffrante.

Exprimant votre malaise devant un sujet aussi « délicat », vous avez mis les entrepreneurs québécois en garde contre le travail obligatoire des enfants en Thaïlande et aux Philippines. Ce type d'exploitation, leur avez-vous dit, affecte des milliers d'enfants. Et, pour vous, il s'agit d'une pratique inacceptable.

Je ne vous ferai pas l'insulte de vous raconter l'histoire des Orphelins de Duplessis comme si vous ne la connaissiez pas. Vous ne doutez pas que leur lutte est indissociable de la promotion des droits humains. Qu'ils soient devenus des adultes n'atténue en rien le drame insensé qui fut le leur. Car il faudra bien le reconnaître un jour: dans le passé, certaines de nos réalités sociales ont aussi dépassé les limites de l'intolérable.

Si, dans les pays visités, vous trouvez que le traitement réservé aux enfants est inacceptable, comment peut-il en être autrement au Québec en regard de ceux qu'on appelle les Orphelins de Duplessis? Enfants, eux aussi, ils ont fait l'objet d'une exploitation éhontée. Serait-il possible, aujourd'hui, qu'ils profitent de votre devoir « d'influence humanitaire »? Le temps n'est plus à l'indifférence.

L'occasion vous est donnée par la parution du rapport du Protecteur du citoyen qui fait appel au sens de l'équité sociale du gouvernement que vous dirigez. Son document s'intitule: *Les Enfants de Duplessis: l'heure est à la solidarité*.

Les membres du groupe que je représente vous demandent instamment de donner suite aux conclusions de ce rapport.

Puissiez-vous, monsieur Bouchard, ici en terre québécoise, avoir le même courage politique que vous avez manifesté à Seoul afin de venir en aide à ces enfants qui semblent, par leur vulnérabilité, vous avoir tant attristé.

Bruno ROY

LUCIENNE ET SHEILA REMERCIENT LEUR PREMIER MINISTRE

JE VEUX QU'ON SE SOUVIENNE DE MOI
COMME UN HOMME À FEMMES!



DROITS RÉSERVÉS

Les pyramides d'Albanie

La solution à la crise politique en Albanie comprend la création d'un gouvernement de coalition nationale et la tenue d'élections avant juin. Le gouvernement reconnaît ainsi tacitement qu'il avait volé les élections de l'année dernière. Et l'opposition s'engage à rétablir l'ordre chez ses partisans dans le sud du pays.



Frédéric Wagnière

Mais cette solution, encouragée sinon imposée par des gouvernements étrangers, ne fait rien pour remédier aux véritables causes de la crise — l'escroquerie gigantesque d'une grande partie de l'épargne de la nation. Ce pays, le plus pauvre d'Europe, ne dispose donc plus des fonds qui auraient dû lui permettre de développer son économie, sans nécessairement avoir à compter sur le gouvernement ou sur l'aide étrangère.

Depuis la chute du régime communiste, la banque centrale avait réussi à stabiliser le lek de façon remarquable et à abaisser l'inflation à 6 %. Mais les finances de l'Albanie reposaient en partie sur les transactions découlant de la contrebande de pétrole vers la Yougoslavie, frappée par les sanctions économiques des Nations unies. Les Albanais, qui n'avaient jamais connu un marché financier libre, se sont ainsi habitués à un marché fonctionnant la moitié du temps dans la clandestinité.

Plusieurs escrocs y ont trouvé un terrain très fertile et ont créé des sociétés immobilières et des fonds d'investissements offrant des taux d'intérêt de l'ordre de 8 % par mois, contre 20 % par an chez les banques de l'État. Selon le principe de la pyramide financière, les intérêts des premiers déposants étaient payés par les dépôts des investisseurs plus nombreux qui les suivaient. Cela a duré jus-

qu'au jour où les nouveaux dépôts se sont faits rares et qu'il n'y ait plus la possibilité d'assurer le paiement des intérêts. Bref, les escrocs avaient écremé presque toute l'épargne des particuliers et se sont enfuis.

Il s'agit d'environ un milliard de dollars américains. dont l'investissement dans de petites entreprises privées aurait pu maintenir la relance économique et rehausser le niveau de vie de la population. Les épargnants floués réclament que le gouvernement les indemnise de leur perte, estimant que le manque de vigilance des élus était plus grave que leur propre cupidité naïve. Le gouverneur de la Banque d'Albanie refuse, cependant, car il ne veut pas relancer une inflation qui ferait encore plus de tort que la disparition de l'épargne à la relance de l'économie. Mais avec la création d'un gouvernement et la tenue d'élections dans environ deux mois, il

Quelle amère déception pour les Albanais dont l'immense pauvreté est due à ses dirigeants.

n'est pas certain que la Banque pourra résister aux pressions des politiciens, dont certains n'hésiteront pas à acheter des votes en attisant l'inflation.

Il semble qu'après les pyramides, l'Albanie ne pourra plus jouir de cette stabilité financière qui lui avait assuré des taux de croissance élevés. Le gouvernement devra adopter une politique plus dirigiste s'il veut attirer les capitaux dont le pays a besoin. À en juger par le développement sauvage qui a déparé l'Albanie ces dernières années, un gouvernement qui prend un peu plus les choses en main et qui assume ses responsabilités ne serait pas une mauvaise chose. Mais quelle amère déception pour les Albanais dont l'immense pauvreté est entièrement due au dirigisme démentiel d'une petite clique et de sa police secrète!

Le vrai problème du PLQ

Les libéraux du Québec sont aussi bien de s'en faire une raison, ils n'auront jamais un leader capable de rivaliser avec Lucien Bouchard pour ce qui est du charisme. D'abord, parce que les grands politiciens charismatiques sont rares. Il en naît un par génération, plus ou moins. Mais surtout parce qu'il n'est pas dans la nature du PLQ d'avoir des chefs charismatiques (Jean Lesage ne l'était pas; il était flamboyant, ce qui est autre chose).

Le PLQ est par définition une coalition hétérogène du point de vue ethnique et linguistique, et donc vouée à la modération et au compromis. En outre, ce sont les partis idéologiques qui attirent les chefs charismatiques; or, le PLQ peut bien avoir des projets, mais ce n'est pas un parti de « vision », au sens où l'est une formation comme le PQ, dont l'objectif principal transcende la politique habituelle. Il n'est donc que normal que le PLQ, parti pluraliste et pragmatique, se donne des chefs à son image: des gens pragmatiques, capables d'agir en médiateurs entre francophones et anglophones, comités ruraux et urbains, fédéralistes nationalistes et fédéralistes « purs et durs ».

Le vote de confiance honorable que M. Johnson a reçu samedi a été quelque peu éclipsé par un sondage SOM qui indiquait qu'une majorité d'électeurs estiment qu'avec « un autre chef » (sic), le PLQ aurait plus de chances aux prochaines élections. Je comprends mal qu'on ait accordé tant d'importance à un résultat fondé sur une question hypothétique et sur une personnalité inexistante. Cet « autre chef » qui serait, faut-il croire, doté de toutes les vertus, est une pure création de l'esprit. Les sondeurs professionnels ne tirent jamais de conclusion à partir de questions hypothétiques.

Le même sondage contenait une autre question, moins hasardeuse celle-là, concernant des candidats de rechange en chair et en os (Charest, Frulla, Paradis, etc.). Or, John-

son les devançait tous de loin, à l'exception de Jean Charest... qui fait carrière ailleurs!

Une autre question, enfin, concernait les chances que le PLQ aurait de gagner les prochaines élections avec M. Johnson à la barre; 59 % des répondants lui donnaient « peu » ou « très peu » de chances.

Faut-il s'en étonner? Les choses peuvent changer, c'est sûr, mais à l'heure actuelle, personne ne prévoit que le PQ de Lucien Bouchard risque la défaite aux prochaines élections. Ce que le sondage ne dit pas, cependant, c'est qu'avec ou sans Johnson, ce serait pareil. C'est le pouvoir d'attraction du parti au pouvoir, et plus particulièrement du premier ministre, qui est en cause ici, bien plus que la faiblesse (réelle) du PLQ.

Le vrai problème du PLQ est ailleurs: au niveau des idées. C'est au sujet de questions de société comme la sécurité d'emploi dans la fonction publique que l'incohérence du programme libéral est la plus manifeste.

Les jeunes libéraux, à qui Robert Bourassa a donné une importance démesurée dans la structure du parti (une importance démesurée, et à vrai dire ridicule), ont piloté une proposition aberrante, qui réclamait rien de moins que l'abolition de la sécurité d'emploi dans le secteur public.

C'est pourtant, sauf erreur, un avantage que garantissent tous les pays développés à leurs fonctionnaires (sauf au niveau supérieur de la hiérarchie, où l'on est effectivement plus près du pouvoir politique).

Historiquement, la sécurité d'emploi avait pour but de compenser des salaires plus fai-



Lysiane GAGNON

bles que ceux du secteur privé. Mais surtout, cette protection est considérée, dans toutes les sociétés civilisées, comme l'assurance que la fonction publique sera à l'abri de l'arbitraire partisan et des pressions du parti au pouvoir. Ce fut, ici, l'une des grandes conquêtes de la Révolution tranquille, après les sombres années duplessistes où un fonctionnaire perçu comme libéral risquait de se voir congédié — et de voir toute sa famille à jamais « barrée » de la fonction publique.

Il n'y aurait rien de scandaleux à proposer que la rémunération et les avantages sociaux dans la fonction publique soient graduellement ramenés au niveau des entreprises syndiquées du secteur privé. Rien de scandaleux, non plus, à affirmer que les modalités de la sécurité d'emploi, dans le secteur public québécois, sont trop rigides et trop coûteuses. Ainsi, il n'est pas évident qu'un employé dont le poste est aboli doive être rémunéré à 100 % pendant des années; qu'il puisse refuser sans pénalité un emploi situé à plus de 50 km de l'emploi précédent, ou qui ne serait pas en tous points conforme à celui qu'il détenait auparavant.

Il serait ridicule (et drôlement contre-productif pour une société) de demander à un ophtalmologiste de se recycler dans la gynécologie, ou d'envoyer une infirmière spécialisée en psychiatrie travailler dans la transplantation d'organes. Mais au nom de quoi un préposé à l'entretien ne pourrait-il pas être transféré à la buanderie et vice-versa? Moins les tâches sont spécialisées, moins elles devraient être échantées.

On peut discuter de tout cela sans remettre en question le principe de la sécurité d'em-

ploi. Mais les libéraux, après avoir eu le bon sens de rejeter la proposition de leur jeunesse, ont adopté une résolution floue et imprécise, que Daniel Johnson a été incapable d'expliquer en termes clairs.

Même flou dans la pensée sur l'éducation. On comprend bien que le PLQ veuille se trouver d'autres créneaux que la réduction du déficit, objectif que le gouvernement Bouchard a « emprunté » au programme libéral et est en train de mettre en oeuvre.

Il serait certes utile que l'opposition officielle, qui finira bien par revenir au pouvoir un jour ou l'autre, conçoive une réforme éclairée dans un domaine qui en a bien besoin. Il n'y a pas de doute que, là-dessus, la population la suivrait avec enthousiasme. Mais on n'y arrivera pas en sortant d'un chapeau, sans préparation et hors d'un contexte de réforme globale, des propositions comme l'abolition du secteur général au collégial.

Encore ici, il n'y aurait rien de scandaleux à suggérer que la formation générale puisse être assumée par un secondaire allongé, si on l'émondait de toutes les matières inutiles dont le programme est surchargé. M. Johnson a bien raison de vouloir militer, comme il le disait récemment, en faveur d'un retour aux valeurs de base de l'éducation. Mais il faudra plus que des intuitions et quelques solutions magiques pour que le PLQ acquière de la crédibilité sur ce sujet, lui qui en dix ans au pouvoir n'a pas réussi à faire bouger les choses d'un iota.

Et il y a, bien sûr, la grande faille dans la pensée du PLQ: la question nationale, autour de laquelle il tourne sans orientation précise, à mi-chemin entre le fédéralisme traditionnel et le rêve de Meech — s'obstinant à quêter dans les autres capitales quelques concessions qui représenteraient inévitablement « moins que Meech » avec comme bonbon cette histoire de « société distincte », ce minable fleuron de l'ère Bourassa. Jusqu'à quand le PLQ s'entêtera-t-il à frapper à des portes fermées à double tour?

Opinions

Trop de lacunes!

Le projet d'un Loblaw's à la gare Jean-Talon ne répond pas aux critères minimaux de la poursuite du bien public

JEAN-CLAUDE MARSAN
L'auteur est architecte et urbaniste.

Le réaménagement du site de la gare Jean-Talon présente un cas d'intervention publique important car le lieu possède une valeur patrimoniale emblématique, reconnue par la Ville, laquelle a recommandé dans son plan d'urbanisme que l'édifice soit réaménagé à des fins socioculturelles et que le terrain contigu soit transformé en parc. La municipalité a même acquis la gare à cette fin, en 1984, prévoyant la convertir en une maison de la culture pour le bénéfice des résidents du quartier Parc-Extension.

Que la Ville n'ait pu réaliser le projet à cause de difficultés économiques est compréhensible. Qu'elle cherche un partenaire pour atteindre ses fins est légitime. Mais cette démarche particulière ne la libère pas pour autant de sa mission première, à savoir la poursuite du bien public. Perçus sous cet angle, les enjeux reliés au réaménagement de la gare Jean-Talon et de son site sont de deux ordres:

1) Une intégration urbanistique harmonieuse, à savoir un réaménagement qui contribue par ses fonctions et par ses formes à la revitalisation du milieu et au bien-être de la population locale.

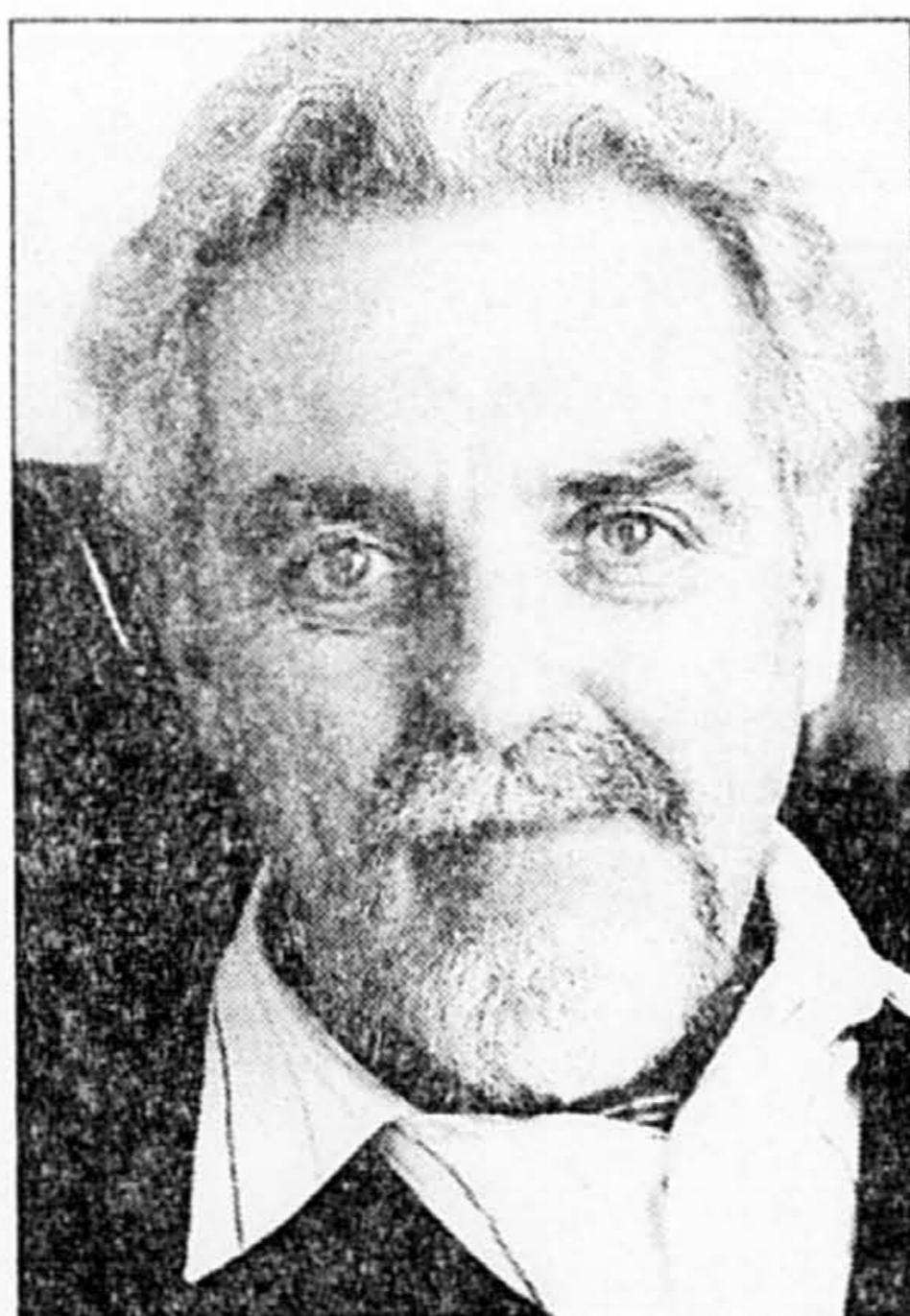
2) Une mise en valeur patrimoniale qui conserve dans la mesure du possible à la gare et à son site leur intégrité, leur signification et usages d'ordre public et leur caractère emblématique.

Est-ce que la proposition de réaménagement choisie par la Ville, à savoir l'établissement dans la partie est du site d'un commerce Loblaw's de grande surface (70 000 pi²), d'un garage souterrain de 377 unités, complété par un parc en surface, et la transformation de la gare pour des fins socioculturelles (3600 pi²), de gestion (4000 pi²) et de commerces variés (8800 pi²), répond à une bonne intégration sur le plan urbanistique? Considérons en premier lieu l'accessibilité.

La clientèle de l'hypermarché proposé viendrait de Parc-Extension mais, également, des municipalités et des quartiers environnants: Mont-Royal, Outremont, Villeray et Mile-End. Un accès aisé par automobile est donc primordial.

Le problème principal du site de la gare Jean-Talon sur le plan de l'accessibilité est son enclavement. Celui-ci est délimité à l'est par la voie ferrée du C.P., au sud par la rue Jean-Talon, à l'ouest par la rue Hutchison, laquelle vient buter sur l'avenue Ogilvy, voie en cul-de-sac qui borne le site du côté nord. La rue Jean-Talon constitue donc la seule artère continue qui peut donner accès au lieu. Or, les conditions de circulation dans cette rue sont déjà critiques.

L'étude réalisée pour le compte de Loblaw's considère que l'absorption du surplus de trafic est possible moyennant certaines modifications à la géométrie de la rue Jean-Talon pour faciliter les virages vers la rue Hutchison, laquelle serait la voie d'accès principale à l'établissement commercial. Est-ce que cette rue secondaire, qui est déjà achalandée, peut absorber les quelque 500 véhicules supplémentaires prévus à l'heure de pointe du soir? On peut en douter.



Jean-Claude Marsan

L'étude ignore, au surplus, des éléments déterminants concernant la circulation autour du site:

1) La rue Hutchison et l'avenue Ogilvy accueillent jusqu'à 80 autobus (et des milliers d'usagers) à l'heure de pointe du matin et du soir, lesquels s'y rabattent pour desservir la station de métro Parc, dont l'entrée est aménagée à même la gare.

2) Le Loblaw's nécessiterait à l'heure de pointe du matin la venue de 40 à 60 camions d'approvisionnement. Ceux-ci devraient attendre dans l'avenue Ogilvy leur tour d'accès aux quais de déchargement au milieu des autobus qui monopolisent cette voie le matin. (...)

Par ailleurs, selon l'étude commandée par Loblaw's, la venue de l'hypermarché serait un bienfait public car l'offre des supermarchés existants dans son rayon d'attraction ne représenterait que la moitié du potentiel de dépenses des résidents pour ce type de commerces (116,5 millions de dollars versus 228). Cela ne fait guère de bon sens car comment expliquer que, dans un domaine aussi compétitif que le marché de l'alimentation, les grandes chaînes existantes (Provigo, Métro ou IGA) aient laissé un potentiel de vente de plus de 100 millions de dollars par année leur filer entre les doigts?

Les lacunes sérieuses de l'étude fournissent les explications:

1) Les auteurs déterminent l'aire d'influence de l'hypermarché à partir d'un rayon de 2 à 2,5 kilomètres, à savoir: le boulevard Métropolitain au nord, l'avenue Papineau à l'est, la voie ferrée au centre de Mont-Royal à l'ouest, et les boulevards Rosemont et Saint-Joseph au sud. Considérant que le boulevard Métropolitain « constitue une barrière physique et psychologique importante », ils ignorent l'attrait du Marché central et d'un club Price situés juste au nord du boulevard Métropolitain et facilement accessibles par le boulevard l'Acadie. Par contre, ils ne disent mot d'une barrière physique et psychologique importante, celle des voies fer-

rées du C.P., qui sépare les résidents d'Outremont du site de la gare Jean-Talon.

2) Les auteurs prennent comme hypothèse que « le supermarché Loblaw's sur le site de la gare Jean-Talon est aussi performant que la moyenne des autres établissements similaires de l'entreprise ». Ce n'est pas tant la performance de la moyenne des autres établissements similaires qui devrait constituer l'unité de mesure que la performance des établissements placés dans des conditions similaires à celles existantes dans ce secteur de Montréal. Car il doit bien y avoir une différence entre la performance d'un Loblaw's situé en banlieue, qui dessert une clientèle captive et homogène, et un autre situé dans un quartier central, soumis à des concurrences variées et aux attentes d'une clientèle hétérogène.

3) Les auteurs négligent l'attrait que peuvent représenter des rues commerciales telles que le chemin de la Côte-des-Neiges, le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Parc. (...)

Il est probable que l'attrait de l'hypermarché serait moindre que prévu. Cela ne l'empêcherait pas, cependant, d'avoir des impacts négatifs sur les commerces locaux, ceux reliés à l'alimentation et à la consommation répétitive: pharmacie, fleuristes, boutiques de photographie, etc. Par contre, un besoin social bien réel ne serait pas comblé pour autant. Ce n'est pas les 3600 pi² réservés dans la gare pour les activités socioculturelles qui vont répondre aux besoins des résidents de Parc-Extension, lesquels ne possèdent pas de bibliothèque publique et sont dans l'attente d'une maison de la culture depuis plus d'une décennie.

Le projet proposé ne constitue pas une intégration architecturale réussie ni une mise en valeur acceptable de la gare Jean-Talon et de son site. Même si l'immeuble était restauré de la meilleure façon, l'énorme établissement commercial adjacent, avec son architecture de banlieue, banaliserait son caractère et la qualité de sa relation avec le parc proposé. (...)

Donc, quel que soit l'angle sous lequel on l'examine, ce projet ne répond pas aux critères minimaux de la poursuite du bien public. Et les études réalisées pour le compte de Loblaw's ont trop de lacunes pour être convaincantes sur ce point.

Ce qui est malheureux dans toute cette histoire, c'est que le processus suivi par l'administration municipale menait directement à ces résultats peu souhaitables. Car, en confiant le dossier au Service de développement économique alors qu'il s'agissait essentiellement d'une problématique d'intégration urbanistique, qui relève du Service d'urbanisme, l'administration a fait le choix de ne pas considérer que l'aspect économique de la question. Encore s'agit-il d'une économie à courte vue: les problèmes de congestion automobile et de perturbation des usages publics auraient aussi leurs coûts, que la municipalité devrait absorber d'une façon ou d'une autre. Et resterait entier le problème de l'absence d'une maison de la culture dans un quartier qui en a particulièrement besoin.

Le silence des garçons

MICHEL DORAIS

M. Dorais est travailleur social et sociologue. Il est l'auteur de Ça arrive aussi aux garçons — L'abus sexuel au masculin (VLB éditeur).

Ce furent d'abord des orphelins placés en institutions, des enfants provenant de foyers d'accueil puis, tout récemment, des joueurs de hockey ou des jeunes fans de ce sport, molestés par des instructeurs ou des employés d'aréna en qui ils avaient placé leur confiance. Leur nombre semble se multiplier et leurs histoires se diversifier: des hommes agressés sexuellement dévoilent leur secret dix ans, vingt ans, trente ans plus tard.

On croyait les garçons à l'abri de tels sévices, plus en mesure de se défendre contre ce type d'agressions que les filles.

Ce n'est pas le cas. Presque les tiers des agressions sexuelles rapportées à la police et aux directions de protection de la jeunesse concernent de jeunes garçons. Pourquoi tardent-ils tant à révéler ces agressions?

Les garçons victimes d'agressions sexuelles sont confrontés à trois tabous.

Tout d'abord, celui de la vulnérabilité masculine: les garçons ne sont pas supposés se faire violer; ça n'arrive qu'aux filles, croit-on, à tort.

Ensuite, il y a le tabou de l'homosexualité. La majorité des agressions sexuelles sur des garçons étant de nature homosexuelle, indépendamment de l'orientation sexuelle de l'agresseur et de l'agressé, ce dernier craint que l'on croit qu'il a recherché de tels rapports. La peur du blâme, de la moquerie ou du stigmate le muselle.

Enfin, les garçons étant incités à apprendre de leurs aînés, plusieurs ont de la difficulté à différencier des attachements ou des rapports sexuels non désirés d'une initiation sexuelle. Comme la majorité des garçons sexuellement agressés vivent à travers cette expérience leurs toutes premières relations sexuelles, il y a confusion entre souffrance et plaisir, attachement et exploitation, haine et trahison. Com-

ment arriver à faire la part des choses?

Les garçons et les adolescents victimes d'agressions sexuelles se sentent isolés, marginaux et craignent par dessus tout le jugement et le rejet d'autrui. Effectivement, lorsqu'ils révèlent pour la première fois leur secret, ils ne sont souvent guère pris au sérieux. S'ils ont déjà des problèmes de comportement, on croira qu'ils tentent d'en rejeter le blâme sur d'innocents adultes; s'ils n'ont jamais montré auparavant des signes de traumatismes, on croira volontiers qu'ils mentent ou qu'ils fabulent. Ils sont piégés d'une façon ou d'une autre.

Depuis des années, les messages de prévention transmis aux enfants en ce qui concerne l'agression sexuelle insistent sur leur faculté de dire non. Ceux dont le « non » n'a pas été pris en considération — la vaste majorité des agresseurs n'ont pas cette délicatesse — se sentent doublement coupables. Ils n'ont pas su se défendre et ils ont par la suite dissimulé ce qui leur était arrivé.

Pourquoi n'ont-ils donc pas révélé ce qui se passait? Comment ont-ils pu « protéger », de cette façon, leur agresseur? C'est non seulement la question qu'ils se posent eux-mêmes, mais que des proches et des intervenants ne manquent pas de leur rappeler. Beaucoup de victimes préfèrent encore se taire...

L'agression sexuelle au masculin est l'un des secrets les mieux gardés. De plus en plus, des hommes ont le courage de sortir de leur mutisme et de crier la souffrance qui fut et demeure la leur.

Non seulement devrions-nous les entendre, mais mettre à profit la réflexion qu'ils nous obligent à faire sur la masculinité, sur les rapports entre générations et sur notre commodité aveuglement collectif face à cette dérangeante réalité. « Nous sommes fatigués d'entendre parler des agressions sexuelles », ai-je entendu dire récemment. Ce n'est rien à côté de l'affection des victimes silencieuses.

Arts et spectacles



Luciano Pavarotti chante demain soir au Centre Molson.

Pavarotti demain soir

MUSIQUE



Claude Gingras

alternative but to send a press release to the people of Montreal and tell them you have misinformed them and that there are changes to the program.»

Quels changements ? On l'ignore. Hier encore, tant au Centre Molson qu'à l'Orchestre Métropolitain, on disait en rien savoir du programme. Peut-être tout ce mystère tient-il tout simplement au fait que le chanteur déterminera le jour même du concert ce que sa voix lui permettra de faire. Pavarotti a maintenant dépassé la soixantaine et il saute en quelques heures des palmiers de Floride aux bancs de neige de Montréal.

Comment expliquer, alors, l'existence d'un programme initial ? Nous en saurons peut-être un peu plus ce midi, alors que le chanteur et son invitée donnent une conférence de presse dans un hôtel de la rue Sherbrooke.

Une septième visite

C'est la septième visite de Pavarotti à Montréal. On l'entendit tout d'abord en octobre 1967 en Tebaldo de l'opéra *I Capuleti e i Montecchi*, de Bellini, avec la troupe de La Scala à l'Expo 67. À l'époque, il était inconnu, mince et modeste. Il revint en 1975 et en 1977 pour des récitals avec piano, puis en 1978 pour l'enregistrement d'un programme-télévision d'airs de Noël à la basilique Notre-Dame. L'Orchestre Symphonique de Montréal l'amena ensuite pour deux « bénéfices » : en 1982, au Forum, avec l'OSM, devant 18 000 personnes, et en 1989, salle Wilfrid-Pelletier, avec piano.

Mozart à la radio au « Met »

■ *Così fan tutte*, de Mozart, est l'opéra à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York samedi, 13 h 30, CBF-FM. Avec Carol Vaness, Susan Graham, Stanford Olsen, Mark Oswald, William Shimell et Cecilia Bartoli en Despina, rôle dans lequel elle faisait l'an dernier ses débuts au « Met ». Au pupitre : James Levine. Aux entractes montréalais : Carol Bergeron.

Un « Juno » à l'OSM

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal et son chef Charles Dutoit, actuellement en tournée en Orient, viennent de remporter le Prix Juno du meilleur enregistrement de la catégorie « oeuvres classiques vocales », avec *La Damnation de Faust*, de Berlioz, chez Decca / London.

Le Masque : loin de Pierre Lambert, voici la descente aux enfers

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Dès la première seconde du *Masque*, la nouvelle miniserie de Réjean Tremblay et Fabienne Larouche qui prend l'affiche dimanche prochain à 21 h à Télévision Quatre Saisons, nous savons à quoi nous en tenir. Un couple fait passionnément l'amour dans une chambre d'hôtel pendant que la télévision nous décrit un match de hockey.

Le couple, c'est la femme — Céline Bonnier — du gardien de but qui est en train de gagner la Coupe à la télé, son amant, c'est un des joueurs du club de son mari, en congé de maladie. Pas du tout invalide au lit, rassurez-vous. Un fort beau garçon joué par Bobby Beshro. Une beauté animale qui contraste avec la langueur absente du mari, le pourtant séduisant Patrice L'Écuyer.

Veut veul pas, vous allez vous demander tout le long de la série si le gardien de but des Patriotes Romain Gabriel est vraiment : Patrick Roy. Réjean Tremblay jurait que non hier après le visionnement des deux premiers épisodes. N'empêche que ce Romain est marrant par son coach — Pierre Curzi — comme Patrick l'était par Jacques Demers dans le temps. Et que des méchantes rumeurs ont couru sur le mariage de Patrick Roy à une certaine époque.

Mais les avocats de Patrick Roy ont donné leur sceau d'approbation au *Masque* après avoir visionné la série. C'est bien de la fiction.

Alors que Pierre Lambert, le premier joueur de hockey inventé par Réjean Tremblay il y a dix ans, était un gagnant que rien n'arrêtait, Romain Gabriel est un champion torturé par ses problèmes existentiels. Le fait qu'il soit cocu, et par un gars de l'équipe en plus, le met au plus mal, lui qui avoue n'avoir jamais trempé son pinceau ailleurs durant son mariage. Son univers s'écroule.

C'est que Réjean a vieilli depuis

Pierre Lambert. Il peut maintenant écrire sur le fait que l'argent et la gloire ne font pas nécessairement le bonheur.

L'histoire se joue beaucoup au niveau de la direction du club. Si l'entraîneur adore son Romain, le responsable du marketing de l'équipe, Lucien Aubry, joué par Denis Bernard, déteste le gardien de but. Pour des raisons qui semblent dépasser le fait que Romain coûte trop cher à l'équipe. J'imagine un sombre complot tramé par Aubry pour se débarrasser du héros. On en aura peut-être le coeur net dans les deux derniers épisodes, le week-end de Pâques.

La production de la série de quatre épisodes d'une heure a coûté 900 000 \$ l'heure. Les scènes de hockey sont fort bien chorégraphiées par Pierre Ladouceur, reporter aux sports de *La Presse*.

Une série qui devrait marcher puisqu'elle réunit du hockey et du cul, deux passions dominantes chez nous. En plus, dans le premier épisode, Les Patriotes gagnent la Coupe. Voilà de quoi consoler les adeptes de hockey qui souffrent profondément du Canadien ces temps-ci.

Vous n'y verrez pas de grande révolution télévisuelle : c'est *Lance et compte* dix ans plus tard, l'expérience en plus, l'énergie créatrice en pas mal moins. Durant la première heure, j'ai trouvé le temps long, mauvais signe. On ne comprend pas très bien pourquoi Madame Romain prend son aventure si au sérieux. Elle se sent seule, son champion se donnant d'abord et avant tout à son sport. Mais, par ailleurs, Romain est un bon mari au sens large. Il aime ses enfants et gagne fort bien la vie de tout son monde.

Mais Réjean et Fabienne savent ficeler leurs histoires. On veut savoir ce qui arrivera à ce couple, et au club. Et on aime tellement Patrice L'Écuyer, on souhaite qu'aucun mal ne lui arrive.

Gala Métrostar : on a recompté les votes de Christiane, au cas...

■ Quand le réalisateur du très bon Gala Métrostar Jean Guimond a vu la liste des gagnants vendredi soir dernier, il a sursauté en voyant deux fois le nom de Christiane Charette. Comme tout le monde dans le métier, il sait que les auditoires de Mme Charette ne sont pas faramineux : 146 000 par jour, en additionnant les deux diffusions.

Il a donc téléphoné aux sondeurs pour s'assurer que le décompte était exact. Les sondeurs se sont précipités sur les bulletins de

vote pour refaire un nouvel échantillonnage, histoire de vérifier que Mme Charette était bien la favorite du public.

Oui deux fois, sans l'ombre d'un doute. Les téléspectateurs aiment assez Christiane Charette pour aller déposer leur bulletin de vote chez Métro. Même s'ils ne sont pas des millions à la regarder.

Il est faux d'affirmer que ce sont toujours les mêmes personnes qui gagnent un trophée d'amour du public. Bien sûr, il y a les réguliers comme Pierre Bruneau, Claire Lamarche et Patrice L'Écuyer. Mais sur 14 catégories cette année, huit ont couronné des nouvelles têtes. En plus de Christiane Charette, Claude Charron, Serge Postigo, Angèle Coutu, Benoît Brière, Sophie Lorain et Hugo St-Cyr en étaient à leur premier trophée.

Autre constatation : les gagnants ne sont pas nécessairement des gens de TVA, même si le gala a lieu là. Après avoir constaté la qualité du spectacle de dimanche soir, j'espère que TVA va finir par se réconcilier avec les Gêmeaux pour que ses productions-maison puissent concourir. C'est injuste que le personnel de TVA, de plus en plus compétent, ne puisse se mesurer à celui des autres réseaux.

Une panne de mon ordinateur a fait sauter deux opinions de mon texte d'hier. Le nouveau personnage de Colette est étonnant : pas de gestes exagérés de la part de Pierre Brassard, une tenue vestimentaire impeccable. Et en plus, Colette a de l'esprit à revendre. Pierre Bruneau a joué le jeu, ne sachant s'il devait l'embrasser ou lui serrer la main.

Claude Blanchard ignorait totalement qu'il allait avoir le trophée Coup de coeur. Son discours de remerciement était un résumé de ce qu'il a dit aux Gêmeaux : « Je vous remercie royalement de faire partie de vous ! »

Enfin, Benoît Brière n'a pas gagné pour son interprétation d'Olivier Guimond — c'est pour l'année prochaine — mais pour son rôle somme toute mineur dans *Marguerite Volant*. Et aussi sans doute pour l'ensemble de son oeuvre, ses délicieuses publicités de Bell. M. Brière a eu l'humilité de le mentionner dans ses remerciements. Imaginez quelle chance il a avec Bell : on le voit presque tous les jours à la télé, dans une publicité qui ressemble à un téléroman. Il joue tous les personnages de la famille. Et voilà où le Métrostar avait du génie : il a rendu hommage à la famille.

La boucle est bouclée. J'avais l'impression d'assister à un merveilleux feu de camp, avec ma tribu autour. Bravo encore.

Les héritiers de Victor Hugo contre Walt Disney

Associated Press

Cinq descendants de Victor Hugo s'indignaient hier dans le quotidien *Libération* de ce qu'ils appellent le « pillage Disney » au sujet du dessin animé *Le Bossu de Notre-Dame* et mettent en cause la politique cultu-

relle de la France à cet égard. Interrogée par l'agence Associated Press, l'une des signataires, Jeanne Hugo-Chabrol, « trouve très choquant tout le commerce qu'il y a autour du film et qui ne fait pas connaître l'oeuvre de Victor Hugo auprès des enfants ».

Une berline unique en son genre. Trois bonnes raisons de l'adopter.



BERLINE ACCORD SE « ÉDITION SPÉCIALE » 1997

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

Le Musée des beaux-arts, grand prix du Conseil des arts de la CUM

La bourse de 25 000 \$ servira à l'achat d'une oeuvre d'un artiste montréalais

JEAN BEAUNOYER

Le Musée des beaux-arts de Montréal a été désigné hier lauréat pour 1996 du 12^e grand prix du Conseil des arts à l'issue d'un déjeuner qui réunissait dans un hôtel du centre-ville 700 personnalités du milieu des affaires, de la communauté artistique et du monde municipal de la CUM.

Le grand prix du Conseil est assorti d'une bourse de 25 000 \$ alors que chacun des cinq autres finalistes recevait un prix de reconnaissance de 5000 \$.

Le directeur du Musée des

beaux-arts, Pierre Théberge, nous faisait savoir, après avoir reçu le grand prix, qu'il utiliserait cet argent pour faire l'acquisition d'une oeuvre d'un artiste montréalais.

« C'est un geste que nous allons faire en guise de reconnaissance à la communauté. Je suis d'ailleurs très étonné d'avoir reçu ce prix. Dans notre milieu, c'est l'équivalent d'un Oscar au cinéma. Cette année, tous les finalistes méritaient le grand prix. Ils étaient remarquables même s'il y a une disparité au niveau des moyens. »

M. Théberge estime que c'est la diversité des expositions présentées au Musée des beaux-arts qui

lui a valu le prix. Mentionnons les deux grandes expositions consacrées aux artistes européens Modigliani et Magritte ainsi que la première manifestation d'importance depuis 20 ans consacrée à Ozias Leduc, qui s'y sont tenues en 1996.

Les représentants des autres finalistes étaient tous présents au déjeuner annuel du Conseil des arts. Il s'agit, en cinéma, vidéo et arts électroniques, du Festival international du film sur l'art, en danse, de Sylvain Énard Danse; en littérature, de la revue *Arcade*; en musique, de la Compagnie lyrique de création Chants libres, et en théâtre, du Théâtre Ubu.

Blackbirds of Broadway au Cabaret du Casino pendant le Festival de jazz

Du mercredi 25 juin au dimanche 13 juillet, la revue musicale *Blackbirds of Broadway* prendra l'affiche du Cabaret du Casino. On savait déjà que le Casino de Montréal serait un lieu officiel du 18^e Festival international de jazz de Montréal, on en apprenait hier la fonction précise pendant le fameux événement.

Ce musical s'inspire des célèbres revues *Blackbirds* qui ont triomphé de New York à Paris durant les années 20 et 30. Avant de devenir de grandes vedettes internationales, des artistes afro-américains s'y étaient illustrés, tels Cab Calloway, Josephine Baker, Lena Horne ou Ethel Waters.

Créée par David Coffman et le

metteur en scène et chorégraphe Marlon J. Caffey, *Blackbirds of Broadway* tente de replonger le spectateur dans le Harlem du début du siècle. Sept comédiens-chanteurs accompagnés d'un sextuor (de jazz, on s'en doute bien) monteront ainsi sur la scène du Cabaret du Casino. Seront entre autres interprétés les classiques *Hi-De-Ho*, *St. James Infirmary*, *St. Louis Blues*, *Stormy Weather*.

Cette première initiative conjointe du Casino de Montréal et du Festival international de jazz de Montréal s'inscrit dans un plan stratégique visant à faire de Montréal une destination touristique reconnue internationalement pour ses grands événements estivaux.

En plus de figurer dans une vaste campagne publicitaire nord-américaine de l'Office du tourisme du grand Montréal présentant la métropole comme ville des festivals, le Festival de jazz compte aussi effectuer sa propre démarche promotionnelle par le biais de conférences de presse et d'annonces ciblées dans les grandes villes de la côte Est des États-Unis.

Les billets pour les 18 représentations de *Blackbirds of Broadway* (deux spectacles les samedis) seront mis en vente dès samedi (15 mars). On se procure des billets au Spectrum, au Casino ainsi que sur tout le réseau Admission (790-1245).



Jenůfa
de Janáček
dès le 22 mars 1997
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

13 solistes réputés, 48 choristes, 70 musiciens...
Une musique simple aux accents dramatiques...
Des décors expressionnistes...
Une oeuvre intense et profonde à découvrir absolument!
PRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC
EN VERSION ORIGINALE TCHÈQUE SURTITRÉE EN FRANÇAIS

vous invitent à passer
une mémorable soirée slave
opéra et dîner au restaurant compris!

Écoutez CFGL entre 13h00 et 16h00 du 17 au 21 mars 1997 et vous serez peut-être l'un des heureux gagnants d'une des 5 paires de billets pour assister à la première de l'opéra tchèque **JENŮFA** le samedi 22 mars 1997 à 20h00, de même que d'un repas pour deux au restaurant slovaque **PLANICA**. En plus, vous pourrez effectuer une visite à l'arrière-scène et rencontrer les artistes de la production! Postez le coupon ci-dessous au plus tard le 15 mars prochain.

CONCOURS «une mémorable soirée slave»
C.P. 1500, succursale Duvernay, Montréal (Québec) H7E 5J8

Nom: _____ App: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. (res.) _____ Tél. (bur.) _____

Fac-similé non-reproduit mécaniquement accepté. Règlement du concours disponible à l'OdM. La valeur des prix offerts est de 1 000\$.

EN BREF

Private Parts en tête

■ Une grande gueule radiophonique, Howard Stern, a conquis le public en fin de semaine. Le film *Private Parts*, qui le décrit, a été le plus couru avec des revenus au guichet de 15,1 millions. Le deuxième, avec 8,2 millions, a été *Jungle 2 Jungle*, comédie de Tim Allen, qui joue aussi dans la série *Home Improvement* au réseau ABC. Le film de gangsters avec Al Pacino et Johnny Depp, *Donnie Brasco*, à sa deuxième semaine d'exploitation, s'est bien classé aussi avec 8,2 millions. *L'empire contre-attaque* se retrouve quatrième avec 8 millions.

Un don de Gloria

■ Gloria Estefan a fait hier un don de 250 000 \$ à un projet visant à créer, à l'Université de Miami, un centre de recherche sur les blessures à la moelle épinière. Victime d'un accident de la route et d'une fracture de la colonne en 1990, la chanteuse avait failli rester paralysée. Maintenant âgée de 39 ans, Gloria Estefan avait dû être opérée et suivre une thérapie de plusieurs mois avant de pouvoir reprendre sa carrière.

Kenny Rogers : un autre mariage et un album

■ Kenny Rogers, qui doit bientôt prendre femme pour une cinquième fois, prépare un nouvel album pour l'été : *Cross My Heart*. Le chanteur country de 58 ans compte épouser Wanda Miller le 1er juin à son ranch d'Athens. Samedi, un brunch de fiançailles a réuni 400 parents et amis du couple.

CONCOURS
BACKSTREET BOYS

CKOI 96,9 FM
La Presse

Courez la chance de rencontrer et de gagner des articles des BACKSTREET BOYS
À tout moment écoutez Denis Fortin de 18h à 21h30 pour découvrir l'indice.
Remplissez le coupon avec la bonne réponse pour gagner.
LE TIRAGE AURA LIEU LE 18 MARS 1997 ENTRE 18H ET 21H30 À L'ÉMISSION DE DENIS FORTIN À CKOI FM 96.9

Fac-similés faits à la main acceptés. Règlements du concours disponibles à CKOI FM. Valeur totale des prix: \$25 500

| | |
|---|---|
| Grand Prix | 4 Prix comprenant chacun |
| - 1 paire de billets première rangée au Centre Molson. | - 1 paire de billets des BackStreet Boys. |
| - Une rencontre arrière-scène avec une visite de la loge des BackStreet Boys. | - Une rencontre arrière-scène avec les BackStreet Boys. |
| - Une tuque des BackStreet Boys. | - Une tuque des BackStreet Boys. |
| - Une cassette vidéo des BackStreet Boys. | - Une cassette vidéo des BackStreet Boys. |
| - Un T-Shirt des BackStreet Boys | - Un T-Shirt des BackStreet Boys |

BACKSTREET BOYS

Vous pourriez être ici!

Vous pourriez être ici!

Découpez et postez à:
Concours BackStreet Boys
211, Avenue Gordon, Verdun (Québec) H4G 2R2

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Ville: _____
Tél: _____
Inscrivez l'indice d'aujourd'hui donné par Denis Fortin entre 18h00 et 21h30
Date: _____ l'indice: _____

LOCATIONS EN TÊTE

| | | |
|---|--|--|
| <p>BERLINE ACCORD EX 1997</p> <p>298\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 24 495 \$*</p> <p>Deux coussins gonflables (SRS) • Moteur à 16 soupapes et injection • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec dispositif de détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Programmeur de vitesse • Glaces, serrures et retroviseurs électriques • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs</p> | <p>BERLINE ACCORD SE 1997</p> <p>328\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 26 995 \$*</p> <p>La berline Accord « édition spéciale » inclut tout l'équipement de la berline Accord EX avec les ajouts ou différences qui suivent: Freins à disque aux quatre roues avec ABS • Roues de 15 pouces en alliage • Toit ouvrant électrique • Console au plancher à garniture bois (version SE seulement) • Volant gainé de cuir • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur CD (version SE seulement), 4 haut-parleurs et antivol • Moulures de protection latérales de couleur assortie</p> | <p>BERLINE ACCORD EX-R 1997</p> <p>348\$*</p> <p>PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$, PDSF DE 28 995 \$*</p> <p>La berline Accord EX-R inclut tout l'équipement de la berline Accord SE « édition spéciale » avec les ajouts ou différences qui suivent: Moteur VTEC à 16 soupapes et injection de 145 chevaux • Suspension et pneus à calibrage performance • Barre stabilisatrice arrière • Intérieur garni de cuir • Siège avant gauche à 6 réglages électriques • Moquette 18 oz de qualité supérieure • Chaîne AM/FM stereo de qualité supérieure avec lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs et antivol • Roues stylisées de 15 pouces en alliage</p> |
|---|--|--|

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Accord EX (modèle CD563V), SE (modèle CD560V) et EX-R (modèle CD566V) 1997 neuves. Versement mensuel de 298 \$/328 \$/348 \$ pendant 48 mois pour un total de 14 304 \$/15 744 \$/16 704 \$. Un versement initial de 1 110 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 375 \$/400 \$/425 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilomètre de 96 000 km; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit, Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE. **CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION**



U2
RATTLE AND HUM
TOUR 97

DIMANCHE 2 NOVEMBRE
STADE OLYMPIQUE
19h30

EN VENTE DEMAIN À 10H00

790-1245 • 1-800-361-4595
(EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL)

SIÈGES RÉSERVÉS - LIMITE DE 10 BILLETS PAR PERSONNE.
Billets en vente aux guichets du Stade Olympique ou
à tous les comitateurs Admission.
AVIS: Aucune ligne d'attente ne pourra
être ouverte qu'à partir du samedi 10 mars.

THE NEW ADVENTURE INC. RZO PRODUCTIONS
DONALD C. DONALD / UNIVERSAL

CINÉMA

Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. Vous trouverez les résultats obtenus par les films préférés du public, par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, de même que par les films qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines.

BOX-OFFICE

Le Top 10

| | Recettes du week-end | Nombre d'écrans | Recettes cumulatives |
|-------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| Le Sommet de Dante | 89.752\$ | 40 | 822.703\$ |
| Donnie Brasco | 81.652\$ | 13 | 290.417\$ |
| De jungle en jungle | 71.189\$ | 33 | 71.189\$ |
| Le Patient anglais | 70.593\$ | 23 | 514.041\$ |
| Jungle 2 Jungle | 70.246\$ | 13 | 70.246\$ |
| L'Empire contre-attaque | 61.327\$ | 36 | 493.010\$ |
| Donnie Brasco V.F. | 60.146\$ | 30 | 215.244\$ |
| Private Part | 37.621\$ | 13 | 37.621\$ |
| The Empire Strikes Back | 36.424\$ | 14 | 355.726\$ |
| La Guerre des étoiles | 36.398\$ | 31 | 1.071.120\$ |

À souligner

| | Recettes du week-end | Nombre d'écrans | Recettes cumulatives |
|----------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| Shine | 14.399\$ | 6 | 305.853\$ |
| Évita s-t f | 14.242\$ | 9 | 79.023\$ |
| Tu as crié Let me go | 6.796\$ | 5 | 6.796\$ |

Toujours à l'affiche

| | Recettes du week-end | Nombre de sem. | Recettes cumulatives |
|-------------------|----------------------|----------------|----------------------|
| Un air de famille | 2.246\$ | 22 | 266.660\$ |
| Microcosmos | 2.305\$ | 21 | 234.053\$ |
| Roméo & Juliette | 546\$ | 19 | 393.027\$ |

Raquel Welch en travesti

Raquel Welch tiendra le rôle principal, une femme qui se travestit en homme, dans le spectacle musical *Victor Victoria* qui doit débiter en juin. Elle reprend ainsi le rôle créé par Julie Andrews au cinéma.

On vous joue les plus beaux tours !

Histoire de reprendre son souffle sans perdre l'inspiration.



Cet été, pourquoi ne pas vous garder quelques jours pour respirer, briser la routine, sortir des sentiers battus. Faire le vide pour mieux refaire le plein d'énergie et d'idées, de visages et d'images.

LE GRAND TOUR

LA GRANDE ÉVASION
700 km en huit jours. Départ de Charny à travers la Beauce, les Cantons de l'Est, la Montérégie, pour se terminer à Verdun.

Du 2 au 9 août 1997
Prix : 484 \$

*(taxes incluses)

LE TOUR DES CANTONS

LA RANDONNÉE EN BEAUTÉ
400 km en six jours côté nature en jalonnant l'Estrie champêtre des deux côtés de la frontière.

Du 13 au 18 juillet 1997
Prix : 433 \$

LA PETITE AVENTURE

LE PLAISIR TRANQUILLE
150 km en trois jours pour rouler à son rythme ou en famille dans la verdoyante région du Suroît.

Les 28, 29 et 30 juin 1997
Prix : de 119 \$ à 199 \$

LA FRANCE À VELO

NOUVEAU

POUR GLOBE-PÉDALEURS
700 km en 15 jours. Deux itinéraires sont proposés : la route des vins en Bourgogne, la Provence (Vaucluse et arrière-pays provençal).

La Bourgogne / du 6 au 21 juillet 1997
La Provence / du 11 au 26 septembre 1997
Prix : 2 395 \$ (par voyage)

Renseignements et inscription
(514) 521-TOUR



VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

- 18:30 17 - Aliô Prof**
Deux autodidactes célèbres y seront le musicien Alain Lamontagne et l'écrivain Michel Tremblay.
- 19:29 2 - La Facture**
Un retraité de 62 ans qui doit payer 1000\$ par mois pour son épouse dans un centre d'hébergement; des locataires dans une copropriété indivise qu'on ne peut plus déloger.
- 19:30 15 - Ça se discute**
Des victimes de maladies du cerveau et des médecins s'expriment sur les mystères du cerveau.
- 20:00 17 - L.627**
Un policier de qualité signé Bertrand Tavernier. Les aléas d'un brigade antiterroriste installée dans des locaux minables à Paris. Un film sur la vraie vie.
- 20:00 35 - Salle d'urgence**
Un épisode original en français. Profitez-en. Notre petit Carter change de patron.
- 21:00 13 - Ces enfants d'ailleurs**
Deuxième épisode. Zofia accouche de son quatrième enfant et son aîné est deporté en Sibérie.



Alain Lamontagne

| | CANAUX | 18 h 00 | 18 h 30 | 19 h 00 | 19 h 30 | 20 h 00 | 20 h 30 | 21 h 00 | 21 h 30 | 22 h 00 | 22 h 30 | 23 h 00 | 23 h 30 | CANAUX |
|----------|--------|--|-------------------------|---|--|---|----------------|---|-------------------------------|---|---|----------------------------|----------------------------------|----------|
| SRC | 2 9 | Ce soir | | Virginie | La Facture / Pensionné | Bouscotte | | Omertà - La Loi du silence | | Le Téléjournal | Le Point (22.25) | Fa Si La Chanter (23.02) | Sport / Cinéma (23.45) | 2 9 |
| | 13 | | | | | | | | | | | | | 13 |
| TVA | 4 8 1 | Le TVA | Piment tort / F. Légare | Ent. Cadieux | | Le Match de la vie / Trauma: la cour des miracles | | Ces enfants d'ailleurs (2/10) | | Le TVA | chaBada / La Compagnie Creole, Janette Bertrand | Sports / Loteries (23.52) | Sports / Loteries (23.52) | 4 8 1 |
| | 7 10 | | | | | | | | | | | | | 7 10 |
| TQS | 15 17 | Carmen | Aliô prof | Quebec plein écran | | Cinéma / L.627 (3) avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart | | | | | Christiane Charette en direct (22.35) | Québec plein écran (23.29) | Québec plein écran (23.29) | 15 17 |
| | 24 45 | Sandiego | | | | | | | | | | | | 24 45 |
| TOS | 16 30 | La Guerre des clans | Flash / Marc Dupré | Reddy Reddy Go! / Patrice L'Écuyer, Sol Zachary Richard | | Salle d'urgence | | Cinéma / LA GREFFE (5) avec Jeff Fahey, Lindsay Duncan | | | | Le Grand Journal | Sports Plus | 16 30 |
| | 35 | | | | | | | | | | | | | 35 |
| CBC | 5 | Newswatch | | Inside Qc | Market Place | the fifth estate | | Witness | | CBC News | | News | Kids in the Hall | 5 |
| | 6 | | | Man Alive | | | | | | | | | | 6 |
| CTV | 12 | Pulse | | E.T. | Suddenly Susan | Roseanne | Frasier | Home Improvement | Spin City | W-5 | | CTV News | Pulse / Sports | 12 |
| | 8 | Newslines | | Wheel of... | Jeopardy | | Ellen | | | | | Nightline | Nightline | 8 |
| ABC | 22 | News | ABC News | M*A*S*H | | | | | | The Practice | | News / Rossanne | Nightline (23.35) | ABC 22 |
| | 3 | News | | CBS News | E.T. | Promised Land | | Cinéma / SOMETHING BORROWED, SOMETHING BLUE | | | | News | Late Sh. (23.35) | CBS 3 |
| NBC | 5 | News | NBC News | Home Improv. | Wheel of... | Mad About You | ...So Right | Frasier | Caroline in... | Dateline NBC | | | Tonight (23.35) | NBC 5 |
| | 33 | Newshour | | Nightly Business | Andrew Weil Md | | | | | | | | Cinéma / LAMB (5) avec L. Neeson | 33 |
| PBS | 57 | ITN News | Nightly Business | Newshour | | No Price Too High | | | | | | Nature's Serenade | C. Rose (23.40) | 57 |
| | 12 | Alana | Volt | Panorama | | Délic! Mag. | Nations | Warburg / Homme d'influence | Biographie / Bernard Herrmann | Panorama | | | | 12 |
| ONT | 24 | Kratt's Creat. | Disney | Inquiring Minds | Italian Feast | Studio 2 | | Thin Blue Line | Chef | Imprint / Roger Ebert | | | Studio 2 | 24 |
| | A & E | Quincy M.E. | | The Equalizer | | Biography / Sonia Henie | | Inspector Morse | | | | | Law and Order | A & E |
| BRAVO | | Hugh Fraser Quintet | | Bravo! Video | Cultures Canada | | | Vivaldi | | Peter Allen - The Boy from Oz | Monty Python's | The Avengers | | BRAVO |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| CANAL D | | Le Goût du monde | | Animalier / Diable de Tasmanie | Filière D / DU GRAND LARGE AUX GRANDS LACS (4) | | | L'Homme à la valise | | Cinéma / L'ACTE DU COEUR (4) | | | | CANAL D |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| DISC. | | Go for it! | | @ discovery.ca | | World. Horses | The Nature Nut | Oceans | | Divine Magic | | @ discovery.ca | | DISC. |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| FOX | | Home Improv. | The Simpsons | Home Improv. | Seinfeld | | | Cinéma / BLUE CHIPS (4) avec Nick Nolte, Mary McDonnell | | Star Trek: Deep Space Nine | | Fresh Prince of Bel-Air | | FOX |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| FOX(Ont) | | The Simpsons | Roseanne | Cheers | Home Improv. | | | | | Seinfeld | Cops | Star Trek: Next Generation | | FOX(Ont) |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| MP | | Planète Rock | Les Bombes | Le Mix | 1 x 5 | Spécial Bush X | Musique vidéo | Perfecto | | Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30. | | | | MP |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| NW | | World News | Business World | Early Edition | | The Lead | Face Off | Pamela Wallin Live | | Alberta Prov. Election Coverage | The National | National Sports | | NW |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| RDI | | Euronews | Au travail! | Édition intern. | Capital Actions | Grands Reportages | | Le Journal RDI | Maisonnette à l'écoute | Atlantique / Qc | Le Téléjournal | Ontario / l'Ouest | | RDI |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| RDS | | Curling (15.30) | Sports 30 Mag | | | Hockey / K-Wings - Ratales | | | | | Sports 30 Mag | | Passion plein air | RDS |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| SE | | A Wong Foo, merci pour tout... (17.40) | | | | Au petit Marguery | | | | | | | Aphrodite (23.15) | SE |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| TMN | | River Rats (16.55) | | Smoke Belliou (18.45) | | Sanders | | Rumble in the Bronx | | | Things to Do in Denver When You're Dead | | | TMN |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| TSN | | Curling (15.30) | Sportsdesk | That's Hockey! | Boxing / Otis Grant - Lonnie Bradley | | | Curling / Labatt Brier | | | | | | TSN |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| TV5 | | Chiffres... | Studio Gabriel | Journal FR2 | Ça se discute / Les Mystères du cerveau | | | Temps présent | | Paris Lumières | Journal belge | Studio Gabriel | Le Cercle de... | TV5 |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| YTV | | Sailor Moon | Stick'n Around | Goosebumps | Are You Afraid | What-a-Mess / All Dogs Go to Heaven | | Dave Osborne | Tarzan | Catwalk | | | Red Green | YTV |
| | | | | | | | | | | | | | | |

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

SPECTACLES

Salles de répertoire

BARAKA
Cinéma du Parc (1) : 14 h 45.
RIG NIGHT
Cinéma du Parc (1) : 17 h, 21 h 15.
CELESTIAL CLOCKWORK
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 45.
CYCLO
Cinéma du Parc (3) : 14 h 30, 19 h.
DAY THE SUN
TURNED COLD (THE)
Cinéma du Parc (1) : 15 h, 21 h 30.
LA NUIT DU CARREFOUR
Cinéma québécoise : 17 h.
LE DIEU NOIR ET
LE DIABLE BLOND
Cinéma québécoise : 21 h.
LE HUITIÈME JOUR
Cinéma du Parc (1) : 16 h 45.
MICROCOSMOS
Collège Édouard-Montpetit : 20 h.
MODERN TIMES
Cinéma québécoise : 19 h.
PONETTE
Cinéma Parallèle : 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40.
SUMMER OF AVIYA (THE)
Cinéma du Parc (1) : 15 h, 19 h.
SWANN
Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 15.

Le Premier Empereur de Chine : 13 h 15. Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi. Versions anglaises : 19 h.

Festival international du film sur l'art

HIS COMEDY, ANATOMIE DE TARZAN
Musée des Beaux-arts : 19 h 30.

Musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Redpath Hall)
Mar., 20 h, Panni Clarke, soprano, et ensemble instrumental. Monteverdi, Handel, Clément.
UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall)
Mar., 20 h, Evan Jones, violoncelliste. Walton, Ysaÿe, Martinu, Brahms.
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Mar., 20 h, Ensemble instrumental du Conservatoire, Lemay, Bouchard, Danielsson, Brahms.
LE WINDSOR (1170, Peel)
Mar., 20 h, Les Virtuoses de Vienne. Schubert, Strauss, Beethoven. Pro Musica.

MONUMENT-NATIONAL

(Théâtre Du Maurier)
Le Choeur des silences. de Luk Fleury : 20 h 30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Les Amours, jeu de théâtre conçu et écrit par Jean-Pierre Rinfard : 19 h. - 15 Secondes, texte de François Archambault. Mise en scène de Normand D'Amour : 21 h.

LA LICORNE

(4559, Papineau)
Les aventures de l'inspecteur Hector, de Patrick Sénécal. Mise en scène de Pierre Charbel Massoué : 20 h.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
The Winter's Tale de Shakespeare. Du mar. au sam., 20 h; mar., sam. dim., 14 h; mer., 13 h.
CÉGEP DE ST-HYACINTHE (3000, Boullé)
Scènes en scène. Mise en scène de Marie Denyse Daudelin : 20 h, sauf dim.

Pour Enfants

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne e.)
Confiture, Le dragon qui aimait les fruits, de Sylvie Belleau. Sam., dim., 14 h.
THÉÂTRE BISCUIT (165, Place d'Youville)
Ma tante Hortense, de Benoit Dubois. Sam., dim., 15 h.

Variétés

PLACE DES ARTS (Salle Maisonnette)
Jeanne la Pucelle, musique de Peter Sips. Livret et paroles de Vincent de Tournon. Mise en scène de Martin Charmin. Avec René Simard et Judith Berard. Du mar. au ven., 20 h; sam., 14 h et 20 h; dim., 14 h et 19 h.
RIALTO (5723, du Parc)
Cabaret Noirs Noirs : 20 h.
CABARET MUSIC HALL (2111, St-Laurent)
Trio Jean-François Bélanger : 20 h.

BISTRO D'AUTREFOIS

(1229 St-Hubert)
Renée-Claude Gaumont : 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
François d'Amour. Guy Dubuc : dès 21 h.
L'AMBIANCE (844, Mont-Royal e.)
Virginie Rigone : 22 h.
PTIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Renaud : dès 21 h.
TERRASSE ST-SULPICE (1680, St-Denis)
L'O Temps Tri-Band : 21 h.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Patricia Lazzano : 21 h.
BISTRO A JOJO (1627, St-Denis)
Nick Payne Trio : 21 h.
LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)
Les Maher : 22 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Trio Bernard Primeau : 20 h.
JAZZONS (300, Ontario e)
Tequila AI : 21 h.

Le Patient anglais : le Conseil des arts aimerait ravoir sa bourse

Presse Canadienne OTTAWA
Quand le Conseil des arts du Canada a octroyé une bourse de 32 000 \$ à Michael Ondaatje pour préparer son roman The English Patient, personne n'imaginait que l'ouvrage obtiendrait un tel succès. L'ouvrage s'est bien vendu dans de nombreux pays et le film Le Patient anglais qui en a été tiré est en lice pour plusieurs Oscars.
Nul doute que l'auteur torontois est maintenant plus à l'aise qu'à son départ pour l'Italie en 1989, avec le subside fédéral, pour y mener les recherches nécessaires à son roman.
La question se pose ainsi : Michael Ondaatje ayant tiré un bénéfice important grâce à l'investissement du CAC, devrait-il rembourser ces 32 000 \$ afin que l'argent serve à un autre écrivain, peut-être en difficulté? Le CAC espère que Ondaatje va renvoyer l'ascenseur, en partie au moins. Car l'organisme doit bientôt créer un fonds d'aide aux créateurs, auquel pourraient contribuer le cinéaste David Cronenberg, la romancière Margaret Atwood, la chanteuse Rita McNeil et le groupe Rankin Family qui ont déjà été subventionnés.

imax

IMAX (Vieux Port)
Mer sans frontières - LS, Cité de l'Espace : 10 h 15 (version française), 19 h 15 (version anglaise).
Effets spéciaux - LS, Cité de l'Espace : 12 h 15 (version française).
Mer sans frontières - Effets spéciaux : 14 h 15, 17 h 15 (version française).
LS, Cité de l'Espace : 15 h 15 (version française).
Programme double et laser : Effets spéciaux - LS, Cité de l'Espace et un spectacle laser : 21 h 15 (version anglaise).
IMAX - les Ailes
Mail Champlain, Brossard)
LS, Cité de l'Espace : Mar., midi, 14 h, 16 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Les émigrés, de Slawomir Mrozek. Du mar au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
La Tempête, de Shakespeare. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30; dim., 15 h.
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
Un Air de famille, d'Agnes Jaoui et Jean-Pierre Bacri : 20 h, sauf dim. et lun.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
Chrysanthème, de Eugène Lion. Mise en scène : 20 h.
ESPACE GO (4890, Boul. St-Laurent)
Motel Hélène, de Serge Boucher : 20 h.

LES GRANDS EXPLORATEURS
LA VENTURE PAR L'IMAGE
Présenté par
L'OLYMPIA
10 AU 16 MARS
Lun., Mar., Mer., 20 h; Sam., 21 h 30
Jeu., Ven., Sam., 19 h; Dim., 13 h 30 et 16 h
Salle Pierre-Mercure
Centre Pierre-Pelladeau
300, boul. De Maisonneuve Est
16 AU 18 AVRIL
Mer. Jeu. : 19 h
Ven. : 18 h - 20 h 30

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE EST L'UNE DES GRANDES RÉUSSITES VISUELLES DE L'HISTOIRE DU CINÉMA.
LA GUERRE DES ÉTOILES
L'ÉDITION SPÉCIALE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

LAISSEZ-VOUS RACONTER
AUTRICHE IMPÉRIALE
par MICHEL DRACHOUSOFF
CONFÉRENCIER SUR SCÈNE
RÉSERVATION : 521-1002 1 800 558-1002

25e SALON INTERNATIONAL DE L'ESOTÉRISME DE MONTRÉAL
PARANORMAL, CHIROLOGIE, CLAIRVOYANCE, PSYCHISME, MÉDITATION, NUMÉROLOGIE, REINCARNATION, LIVRES, MÉDIUMS, ASTROLOGIE, SPIRITUALITÉ, HEALING, AURAS.
Prix d'entrée : 14 mars 16 h - 23 h Adultes : 7,50 \$ 15 mars 11 h - 23 h Aîné(e)s : 5,50 \$ 16 mars 11 h - 19 h (Taxe incluse)
Conférences et démonstrations continues.
PLACE BONAVENTURE

AL PACINO JOHNNY DEPP
DONNIE BRASCO
D'après une histoire vraie
VERSION FRANÇAISE
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS
4,99 EN MATINÉE
Représentations avant 18h00
LUNDI au VENDREDI
aussi le MERCREDI à 4,99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)
HORAIRE DU 9 au 13 MARS
CENTRE EATON
705, Ste-Catherine (à l'ouest) 985-5730
F.P.8-GREENFIELD PK
5000, boul. Taschereau 672-2229
LAVAL
1600, boul. LeCoursier 688-7776
PALACE 6
698, rue Ste-Catherine O 866-6991
VERSAILLES
Place Versailles 353-7880

AQSRF
Association québécoise des sports en fauteuil roulant
Soutenez nos athlètes!
Envoyez vos dons à:
AQSRF
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal, Québec, H1V 3R2
(514) 252-3108

La Audi A6 quattro. Location à partir de *599 \$/mois
Chaque Audi comprend les services d'entretien recommandés pendant 3 ans ou 80 000 km, sans frais supplémentaires.
Popular
5441, rue Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471

GUIDE HORAIRES CINÉPLEX ODEON
cinéRABAI
MARDIS 499\$*
MERCREDIS
pour informations, appelez 849-7225 de 11h00 à 22h00
DU 7 AU 13 MARS 1997
ATWATER PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
BOUCHERVILLE PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
DORION (Cinéplex) PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
LAVAL (Carrefour) PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
LASALLE (Place) suite...
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
LA GUERRE DES ÉTOILES (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
LAVAL (Galerie) PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
MONTRÉAL (Cinéma) PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
POINTE-CLAIRE PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ROSEMOUNT PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ST-HUBERT PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ST-JEAN PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ST-LAURENT PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ST-MICHEL PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
ST-PIERRE PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
TERRACE PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45
VAL-D'OR PV
D'AMOUR (16 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

L'Assemblée nationale amorce ses travaux sous le signe de l'économie

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est sous le signe de l'économie que s'amorcent les travaux de l'Assemblée nationale qui entrent ce matin une session qui se poursuivra jusqu'à la fin de juin. Les dépenses du gouvernement et le second budget de Bernard Landry monopoliseront les feux de la rampe pour les prochaines semaines.

Et il faudra attendre le mois de mai pour voir les vraies intentions législatives de Québec pour cette session, reconnaît le leader parlementaire du gouvernement, Pierre Bélanger.

À compter de la semaine prochaine, l'Assemblée nationale entreprend un ballet soigneusement minuté. Les crédits doivent être déposés le 18 mars, et contiendront les vraies décisions douloureuses du gouvernement, indique-t-on. Le budget devrait être déposé rapidement par la suite — le mardi 25 mars — pour « sortir les coupes des nouvelles », a-t-on expliqué à La Presse. On a déjà signifié aux sous-ministres du gouvernement qu'à cette opération devraient correspondre des sorties médiatiques de M. Bouchard pour expliquer « qu'il y a de la lumière au bout du tunnel ».

Selon le leader de l'opposition, Pierre Paradis, le menu libéral sera clairement économique : « On a l'intention de demander pourquoi le Québec, la seconde province en population, arrive toujours dans les dernières au chapitre de l'investissement ou de la création d'emploi. Les problèmes du déficit, du nombre d'assistés sociaux, et même la réouverture des conventions collectives, tout cela prend sa source dans le manque d'emploi et de croissance économique ».

« J'espère bien que la session sera économique, que l'opposition s'occupera de la situation de l'emploi », de répliquer M. Bélanger.

Parmi les projets de loi prévisibles, explique par ailleurs M. Bélanger, quelques éléments viendront des suites du sommet économique de l'automne dernier : la politique familiale qui y avait été annoncée nécessitera quelques lois. De même, il faudra mettre en loi l'engagement fait alors de réduire progressivement de 44 à 40 heures la semaine de travail dans la Loi sur les normes de travail.

Beaucoup de travail lui fait aussi depuis l'automne sur les comités paritaires — il faut s'attendre à des changements, le premier en liste visant à mettre fin à la guerre sainte entre le bois ouvré et le verre plat.

Pauline Marois, ministre de l'Éducation, devrait aussi proposer un projet de loi pour donner suite aux états généraux de l'éducation, et pour refaire la carte des commissions scolaires notamment.

Louise Harel devrait donner suite au livre vert sur la réforme de l'aide sociale qui termine actuellement son parcours en commission parlementaire.

Dès cette semaine Québec rappelle au menu le projet de loi 40, le « bouquet de mesures » proposé par Louise Beaudoin dans le dossier linguistique, qu'on avait laissé tomber bien vite en décembre dernier. « On commence avec un projet sur la langue dans un contexte où même la Société Saint-Jean-Baptiste constate que l'affichage s'améliore dans l'ouest de l'île. Au moment où une sorte de paix linguistique s'installe, on brasse cette marmite », déplore M. Paradis.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, devrait aussi revenir avec son projet de tribunal administratif et ses intentions en matière de médiation familiale.

À cette session les députés mettront à l'essai un nouvel horaire qui empêchera les séances de nuit, un classique des fins de session. La date butoir pour le dépôt des projets de loi que l'on souhaite adopter avant l'ajournement de juin reste le 15 mai. Idéalement elle aurait dû être devancée au premier mai, reconnaît M. Bélanger qui appréhende l'habituelle bousculade autour des échéances du 15 mai et du 23 juin.

Un pour cent des profits des casinos iront à l'aide internationale

PIERRE APRIL
de La Presse Canadienne, QUÉBEC

Un pour cent des profits des casinos serviront à financer l'aide humanitaire québécoise dans les pays dans le besoin, a annoncé, hier, le ministre des Relations internationales, Sylvain Simard.

Cela veut dire que, pour l'année 1996-1997, le nouveau fonds d'aide pour distribuer, autant en Afrique qu'en Amérique Latine, une somme de 1,6 million. L'année suivante, le fonds sera d'au moins 2 millions.

Les actions québécoises seront par ailleurs réalisées en partenariat avec tous les organismes de coopération internationale oeuvrant dans les pays bénéficiaires et faisant partie de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Même si elle peut sembler modeste, cette somme d'argent neuf provenant des casinos permettra de répondre à des « besoins de base » dans des pays tristement touchés par l'instabilité politique et les conflits ethniques comme le Zaïre et le Rwanda.

« Nos difficultés de sociétés riches, a expliqué M. Simard, ne nous soustraient pas à nos devoirs de solidarité. »

À même le budget de 1996-1997, une somme de 500 000 \$ permettra la re-



Sylvain Simard

proviendront du budget de fonctionnement du ministère des Relations internationales.

Déjà, le gouvernement avait consenti à ce qu'une tranche de 5 pour cent des bénéfices nets des casinos du Québec serve au financement des groupes communautaires québécois dans les régions. « Ce sont des sommes recueillies dans l'ensemble de la population, a expliqué M. Simard, et je pense que c'est à la satisfaction de tout le monde. Il n'y a aucune honte à utiliser l'argent du jeu pour aider les populations défavorisées, que ce soit dans les régions du Québec ou à l'étranger... Ça pourrait être beaucoup plus, comme ça pourrait n'être rien. »

L'aide financière institutionnelle, celle qui vient du gouvernement québécois et qui s'en va directement aux gouvernements étrangers, n'est pas encore liée au respect des droits fondamentaux des individus dans ces pays bénéficiaires, mais

elle fait bien sûr l'objet d'une analyse et de la réflexion constante du Québec.

« Il faut respecter le difficile équilibre entre la nécessité d'augmenter le niveau de vie des populations, a précisé M. Simard, et l'assurance que l'argent ne sert pas à renforcer des pouvoirs dictatoriaux qui briment les droits humains. »

Selon M. Simard, le Québec ne veut pas se tenir à l'écart du débat politique qui entoure toute les questions touchant l'aide aux pays en voie de développement et aux populations dans le besoin, à travers le monde de la francophonie plus particulièrement « puisque nous en sommes » et que le Québec peut y jouer rôle précis et déterminant.

« Si nous avions eu des moyens d'action réels, au sein de la francophonie, dans la région des Grands Lacs (entre autres au Zaïre et au Rwanda), nous aurions pu agir comme le Commonwealth l'a fait dans les anciennes colonies anglaises. Nous sommes toujours privés d'un instrument et il est très important de nous doter de mécanismes d'intervention et de coopération entre pays qui peuvent ramener la paix dans les zones où elle est remise en question. »

À ce chapitre, a soutenu le ministre québécois, les relations entre Québec et Ottawa font en sorte de viser les mêmes objectifs. « Nous tentons toujours, a-t-il dit, d'en arriver à des politiques communes dans l'intérêt de nos interlocuteurs et dans le nôtre. »

TPS : les Maritimes compensées avant que la loi ne soit adoptée

HUGUETTE YOUNG
de La Presse Canadienne, OTTAWA

Les sénateurs conservateurs ont reproché au gouvernement fédéral d'avoir accordé une compensation financière aux provinces maritimes qui avaient promis d'harmoniser leur taxe avec la TPS avant même que cette loi ne soit sanctionnée par le Sénat.

Qualifiant cette pratique « d'affront au Parlement », le sénateur conservateur Dave Angus, du Québec, a déclaré que cette pratique n'avait d'autre but que de servir les fins politiques des libéraux à l'approche des élections fédérales.

« C'est un geste sans précédent de faire un tel paiement et certainement de la faire avant que la loi ne soit adoptée, a-t-il dénoncé vertement hier au cours d'une audience du Comité sénatorial des banques et du commerce. Comment le gouvernement peut-il comptabiliser ce montant dans ses livres pour l'année 1995-96 lorsque la loi qui lui donne effet n'a pas encore été adoptée? Je crois qu'il s'agit d'un affront au Parlement. »

Selon le sénateur Angus, cette compensation de 961 millions a été versée « pour acheter » l'appui du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve afin de « masquer » l'échec du gouvernement de donner suite à sa promesse d'abolir la TPS.

Pour sa part, le ministre des Finances, Paul Martin, estime qu'il n'a rien à se reprocher.

« D'abord, il y a dans l'entente une clause qui dit que si jamais ça ne marchait pas, l'argent serait récupéré », a-t-il précisé à l'issue de son témoignage hier.

« Mais leur donner, oui, absolument, parce qu'ils avaient des coûts très substantiels afin de se préparer, des coûts de transition. »

Le ministre a reconnu que le projet d'harmonisation de la taxe de vente dans ces trois provinces maritimes créerait un système balkanisé, mais « moins balkanisé que ça ne l'aurait été si on avait conservé le statu quo. »



Paul Martin

Somalie: un officier accuse l'armée de «conspiration» pour freiner une enquête

Presse Canadienne
OTTAWA

La mort sous la torture d'un adolescent somalien, en 1993, aurait pu être évitée si les autorités des Forces armées canadiennes n'avaient pas freiné l'enquête menée sur un précédent décès, croit un officier de la police militaire.

Lors de son témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie, hier à Ottawa, le major Vince Buonamici a dit croire en une « conspiration » menée en haut lieu afin de ralentir l'enquête sur le premier incident mortel, survenu le 4 mars 1993.

Le major Buonamici a laissé entendre que le vice-amiral Larry Murray, aujourd'hui à la tête des Forces, ait pu prendre part à cette tentative de camouflage. Il a également accusé l'officier et le brigadier-général Pierre Boutet d'avoir voulu « détourner » une enquête de la police militaire.

Néanmoins, dans un rapport rédigé en octobre 1993, le major disculpait M. Murray, affirmant : « L'enquête préliminaire menée par la police militaire sur cette question n'a rien trouvé prouvant que le délai avant que ne soit autorisé le déploiement de la police militaire en Somalie était une tentative de (Murray), en tant qu'officier supérieur, d'influencer de façon illégale ou de faire obstruction à l'enquête sur la fusillade du 4 mars 1993. »

M. Buonamici a fait état à maintes reprises d'un « délai inexplicable de près de six semaines entre la fusillade et la décision de dépêcher des enquêteurs en Somalie ». Il en avait d'ailleurs fait la mention dans un rapport, en 1993, et MM. Murray et Boutet avaient tenté d'effacer celle-ci du document, selon l'officier de la police militaire qui y a vu l'équivalent d'un « détournement » de l'enquête.

JOURNÉE CARRIÈRES

MARDI 11 MARS 1997 13 H À 21 H

VENEZ DÉCROCHER LA LUNE...*

Voilà l'occasion rêvée de tout savoir sur les possibilités de carrières offertes par le Collège LaSalle.

Une chance unique vous attend!

Rencontrez vos futurs employeurs, nos diplômés, nos partenaires et l'équipe dynamique du Collège LaSalle. Ils se feront un plaisir de vous informer, notamment sur les diverses formations techniques du Collège LaSalle et sur le taux de placement exceptionnel des finissants.

Visitez nos kiosques. Assistez aux conférences et aux présentations audiovisuelles.

L'École d'administration et de bureautique:

- Bureautique — Nous enseignons Microsoft Office 97!
- Gestion internationale
- Marketing international
- Gestion industrielle
- Transport international
- Gestion en développement économique*

L'École internationale de mode:

Centre collégial de transfert technologique de la mode

- Commercialisation de la mode
- Design de mode
- Gestion de la production du vêtement

L'École de tourisme et d'hôtellerie:

- Tourisme
- Gestion hôtelière
- Gestion des services alimentaires et restauration

Membre affilié de l'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

ÉMISSION SPÉCIALE

DIMANCHE

CFCF: 9 mars 16 h

VOUS POURRIEZ GAGNER L'UNE DES 8 SESSIONS COMPLÈTES AU COLLÈGE LASALLE ou l'un des nombreux autres prix de présence.

(détails du tirage disponibles au Collège LaSalle)

COLLÈGE LASALLE

2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal, Québec H3H 2T2

* Taux exceptionnel de placement de nos finissants.

Téléphone: (514) 939-2006, poste 356
Sans frais: 1 800 363-3541
Internet: <http://www.lasalle.qc.ca>
admission@admin.lasalle.qc.ca

Abonnés regardez c'est peut-être vous!

MAXIME GORKI
LE GÉNÉRAL DE PIERRE-YVES LEMIEUX
MISE EN SCÈNE DE SERGE DENONCOURT

Les Estivants

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Boulet de Princeville
no. 200181B04

M. Gosselin de Victoriaville
no. 200308G00

M. Lafrenière de Drummondville
no. 200786L05

M. Cloutier de Nicolet
no. 210855C08

M. Desrosiers de Les Cèdres
no. 210946D14

M. Godin de Boucherville
no. 222016G02

M. Koessler de Longueuil
no. 222689K00

Mme St-André de Montréal
no. 228552S00

M. Raymond de Montréal
no. 237003R02

M. Lachance de Duvernay
no. 246258L01

La Presse

vous offre la chance de gagner une paire de billets, d'une valeur de 60 \$, pour une représentation de la pièce **Les Estivants** présentée par le Théâtre du Nouveau Monde.

Cette représentation aura lieu le 25 mars 1997 à 20 h au Monument National.

Jusqu'au 15 mars 1997, nous pulvériserons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à La Presse qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 3 000 \$.

Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

La Presse

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

285-6911